

FICHE PARTAGE D'EXPÉRIENCE N°1054

VILLE AMIE DES AÎNÉS DEPUIS 2021, NIVEAU ARGENT - LA TOUR-DE-SALVAGNY (69)

PARTICIPATION
CITOYENNE & EMPLOI

INFORMATION &
COMMUNICATION

LIEN SOCIAL
& SOLIDARITÉ



LE CONSEIL DES AÎNÉS

RÉSUMÉ

Installé à chaque mandat municipal, le Conseil des Aînés contribue à la vie quotidienne du village, avec une attention particulière portée aux seniors.

Ses membres se réunissent tous les deux mois et sont accompagnés par deux élus pour mener à bien leur mission.

PUBLIC VISÉ :

EN PRIORITÉ, LES SENIORS, MAIS TOUS LES PUBLICS PEUVENT ÊTRE CONCERNÉS DANS UNE OPTIQUE INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SUIVANT LES PROJETS MENÉS.

LES OBJECTIFS DU PROJET

1. Être force de proposition pour développer le « mieux-vivre ensemble » en portant la voix des Aînés au niveau des instances décisionnelles de la Municipalité.
2. Permettre aux membres du Conseil des Aînés de participer à la vie et à l'organisation de la commune et ainsi faciliter l'écoute et l'expression des besoins des seniors.
3. Informer les Membres des actions prises par le Conseil municipal et le travail des commissions municipales.



L'ORIGINE DU PROJET

En 2001, une équipe d'élus à travailler sur la mise en place d'un conseil des Aînés et à chaque mandat cette instance s'est améliorée tant dans son fonctionnement que dans ces missions. Les membres du conseil sont nommés par le Maire et l'adjointe aux affaires sociales en prenant en compte une bonne représentation des différents quartiers, les diverses sensibilités sociales, les parcours de vie qui ont permis d'acquérir une expérience susceptible d'enrichir les débats et des compétences utiles pour mettre en œuvre des projets, la connaissance de l'histoire de la commune à transmettre et de son patrimoine à préserver.....

Aujourd'hui, il reste consultatif. 16 membres sont nommés et deux élus les accompagnent. La durée du mandat coïncide avec celui du Conseil Municipal. Il se réunit tous les deux mois.



↳ LE SÉQUENÇAGE DU PROJET



LES ÉTAPES DU PROJET

2002 - Lancement du projet, initié par les Membres du Conseil municipal. Il est revu et corrigé à chaque mandature en fonction de l'évolution de la société et surtout des populations.

2020 - Début du mandat actuel, qui malgré le Covid a commencé par échanges de courriers.

À la mise en place de chaque Conseil municipal, les besoins et objectifs sont réévalués. Chaque nouveau projet fait l'objet de réunions avec toutes les parties concernées : Mairie, Conseil des Aînés et les partenaires.

Évaluation à la fin de mandat



LE PLAN DE COMMUNICATION

- Magazine la Tour en bref
- Site internet et réseaux sociaux de la commune
- Écrans lumineux de la commune
- Mailing senior
- Affiches et Flyers
- La parole des membres du Conseil des Aînés et des élus



LES PARTENAIRES DU PROJET

- Les adjoints qui informent les membres du Conseil lors des réunions
- Les techniciens qui gèrent le social
- Les bénévoles de Blabla'Dom Tourellois
- La responsable communication
- L'EHPAD
- Le corps médical
- Les différents partenaires pour les actions
- La Métropole
- La Région



ÉVALUATION DU PROJET

Chaque action est analysée lors des réunions du conseil avec le taux de participation aux actions. Ce n'est souvent pas moins de 30 personnes qui répondent présent à chaque fois. Certaines actions sont à reconduire régulièrement comme la mémoire, d'autres ponctuellement ou d'autres de façon différentes.

RESSOURCES MOBILISÉES



LE BUDGET DÉDIÉ AU PROJET

Le budget pour ce Conseil des Aînés est pris sur le budget de la Commune géré par l'adjointe aux affaires sociales. Le Conseil des Aînés avec l'aide de l'adjointe essaye de trouver des partenaires pris en charge par la conférence des financeurs par exemple des subventions ou des aides diverses et variées.



LA PARTICIPATION AU CŒUR DU PROJET

Ce projet reste remarquable car il permet aux seniors d'exister au sein de la Commune et d'être reconnus.

Les membres du conseil des aînés réfléchissent, mettent en place et participent aux différentes actions proposées à l'ensemble des seniors de la Commune.